

Rapport de l'IGESR sur la classe de seconde : l'anti « choc des savoirs » au lycée. Analyse du SAGES.

S'il y a eu récemment à la tête de l'Education nationale une volonté de remettre les savoirs au centre de la mission de l'Ecole (1), c'est bien l'opposé qui paraît dans ce rapport de l'IGESR (2) de janvier 2025 sur la classe de seconde. Dans aucune page de ce document il n'est question d'amener les élèves arrivant du collège au niveau de ce que doit être ou devrait être la première année du lycée mais de demander aux professeurs de lycée de « gérer » l'hétérogénéité du niveau des élèves qui leur arrivent en ménageant une « transition douce ». La classe de seconde est donc vue comme une « prépa lycée » pour tous dont on se demande à quel moment de l'année il faudra commencer à traiter les programmes scolaires de cette classe, par ailleurs jugés « trop exigeants » par les rapporteurs (3). Toutes les vieilles ficelles usées des « sciences de l'éducation » sont convoquées pour meubler cette « transition douce » notamment l'indéboulonnable pédagogie de projets et l'invitation faite aux professeurs de les charger (encore!) de tâches supplémentaires ou d'approfondir celles existantes déjà chronophages. Relevons entre autres :

- ➔ s'appuyer davantage sur les livrets personnels de compétences des élèves qui arrivent (mais nous savons que nos collègues de collège chargés de les remplir sont sous la pression de leur direction, de l'inspection, des élèves eux-mêmes et de leurs parents pour les enjoliver),
- ➔ exploiter les tests de positionnement de début d'année pour proposer des activités différenciées (une pédagogie différente pour chacun en somme dans des classes à plus de 30 élèves),
- ➔ utiliser massivement les outils numériques pour remédier aux lacunes de chacun (encore du temps d'écran à imposer aux élèves déjà fort sollicités sur ce plan)
- ➔ participer activement aux futures réunions qui seront organisées régulièrement avec les collègues des collèges du secteur, sous la supervision des inspecteurs (hors temps de service, cela va sans dire!).

Pour finir de charger une barque qui coule, mentionnons le développement de l'« engagement citoyen » des élèves dont on devine sans peine qui sera chargé de leur encadrement dans les établissements scolaires et d'inscrire sur le livret scolaire des élèves « engagés » les compétences, notamment « psychosociales », qu'ils auront développées. Est-il nécessaire de préciser que cela ne peut reposer que sur le bénévolat des professeurs priés d'augmenter encore leur temps de travail hebdomadaire déjà évalué à 43 heures par l'administration elle-même ? (4)

Une lueur de lucidité émerge cependant dans ce tableau peu engageant, la reconnaissance par les auteurs du rapport que les classes à 24 élèves expérimentées dans certains lycées qu'ils ont visités permettent un meilleur suivi des élèves ! Cette découverte aurait dû mériter la une de ce document au lieu de figurer au milieu d'une foulditude de recommandations pour la plupart déjà expérimentées et à l'efficacité douteuse ou inapplicables.

Les rapporteurs auraient dû avoir l'audace de mettre en cause l'organisation actuelle de la classe de seconde, quasi figée depuis plus de 35 ans, alors que les classes de première et de terminale ont été profondément réformées à trois reprises pendant cette durée. Il faut dresser le constat que devant l'hétérogénéité non seulement du niveau des élèves sortant du collège mais aussi pour la très grande majorité d'entre eux de leurs goûts déjà affirmés pour certaines disciplines et leurs piètres performances dans d'autres pour ne pas dire leurs graves lacunes (5), le maintien d'un tronc commun qui occupe l'essentiel des enseignements de seconde doit être réduit pour faire place à plus de spécialisation. L'organisation en quatre champs disciplinaires (sciences, lettres langues et sciences humaines, sciences économiques et sociales, technologies) permettrait d'offrir un choix

suffisamment diversifié selon les goûts et les aptitudes des élèves sans qu'ils aient à choisir dans un tableau d'une dizaine de spécialités comme c'est le cas en classe de première générale. Cette pré-spécialisation présenterait en outre les avantages suivants :

- la suppression de l'orientation en fin de seconde et conséquemment la vraie « reconquête » du mois de juin permettant de traiter l'intégralité des programmes scolaires à un rythme soutenable pour tous
- la remontée du niveau des connaissances et compétences dans les matières du champ de spécialisation choisi par une augmentation de leurs horaires pris sur le tronc commun actuel
- l'étalement sur les 3 années du lycée au lieu de 2 actuellement de l'acquisition des connaissances et compétences indispensables pour suivre avec succès les études supérieures ouvertes par chaque champ de spécialisation
- l'identification claire du champ d'études supérieures que peuvent entreprendre les élèves choisissant tel ou tel champ de spécialisation avec bien évidemment la possibilité de changer de filière à tout moment de l'année de seconde.

Il est vraiment temps d'en finir avec la perpétuelle adaptation du lycée sur le collège et de ce dernier sur l'école primaire et sortir enfin l'école française du fin fond des classements internationaux où elle se trouve depuis de nombreuses années (6).



<https://lesages.org>

1 Nous faisons bien sûr ici référence au « Choc des savoirs » dont nous pouvons constater à minima qu'il n'en reste plus grand chose au collège, faute de moyens, encore une fois. Ce rapport confirme ce que le SAGES prédisait sur le refus de toute la chaîne hiérarchique du MEN d'appliquer effectivement ce projet, porteur de l'exact opposé de ce qu'elle a été formatée à mettre à œuvre depuis 40 ans (voir notre communiqué https://le-sages.org/documents/Communique_SAGES_Attal_premier_ministre.pdf)

2 Téléchargeable sur <https://www.education.gouv.fr/la-classe-de-seconde-etape-cle-pour-l-eleve-de-lycee-416159>

3 Il faut bien que le lycée remédie aux lacunes accumulées depuis le collège, voire depuis l'école primaire pour préparer les élèves non pas seulement au baccalauréat (obtenu sans coup férir à 95%) mais de pouvoir suivre avec profit des études supérieures, ce qui est très loin d'être assuré à 95%. Voir dans ce communiqué du SAGES le graphique de l'évolution (à la baisse) du niveau en mathématiques des élèves français de 4ème en 30 ans https://le-sages.org/documents2/Comparaison_restoration_NDame_et_enseignement.pdf.

4 Cette valeur remonte déjà à 2010 et elle n'a pu qu'augmenter depuis.

<https://www.education.gouv.fr/media/20825/download>

5 C'est le cas pour les élèves de troisième qui n'ont pas obtenu une place en seconde professionnelle et que l'administration envoie d'office en seconde GT où ils se retrouvent en difficulté, avant tant bien que mal intégrer une première technologique.

6 https://le-sages.org/documents2/Comparaison_restoration_NDame_et_enseignement.pdf